

→ ASSISES DES TERRITOIRES RURAUX

Pour un monde rural attractif et innovant



La dévitalisation des territoires ruraux n'est pas une fatalité. L'AMF souhaite que leurs attentes ne soient pas déçues

À l'occasion du lancement des Assises des territoires ruraux, l'AMF s'est fortement mobilisée pour rédiger une contribution contenant des propositions très concrètes et qui s'appuie sur les nombreuses remontées des associations départementales de maires ainsi que sur un groupe de travail créé au sein de la commission des communes et territoires ruraux (1). J'attache une importance particulière à un certain nombre de principes contenus dans cette

contribution et qui me paraissent essentiels pour l'avenir du monde rural :

- renforcement de l'attractivité économique des territoires ruraux avec, plus particulièrement, l'accès à l'internet très haut débit et à la TNT,
- égalité des chances entre les territoires avec la mise en place d'une péréquation plus efficace pour les territoires ruraux les plus fragiles,
- maintien d'un maillage territorial dense de services indispensables à la vie quotidienne avec la mise en place de critères de qualité, de proximité, d'accessibilité, et ceci dans le cadre d'une concer-

tation permanente avec les élus locaux et leurs associations départementales.

Sur la base de cette contribution, Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire est venu dialoguer longuement avec les élus de la commission des communes et des territoires ruraux, le 12 janvier dernier. Il a indiqué qu'une des priorités du président de la République était un rééquilibrage fort de la DGF au profit des communes rurales. Au cours de cette réunion, le ministre a également précisé que toute la population devait avoir accès au très haut débit et à la TNT sur l'ensemble du territoire.

Les élus présents ont attiré l'attention du ministre sur les problèmes de santé, notamment le déficit de médecins en zone rurale, ainsi que sur leur souhait d'avoir une meilleure visibilité sur la carte scolaire. Ils ont également souligné qu'une intercommunalité forte et structurée constituait un véritable atout pour le développement des territoires ruraux.

La dévitalisation des territoires ruraux n'est pas une fatalité. L'Association des maires de France estime que les propositions formulées dans sa contribution permettront de renforcer leur attractivité. À cet égard, les élus locaux attendent beaucoup des décisions qui seront prises à l'issue des Assises des territoires ruraux.

L'AMF souhaite que leurs attentes ne soient pas déçues et que cette consultation débouche sur des mesures ambitieuses pour les territoires concernés.

(1) Pour accéder au texte de la contribution : www.amf.asso.fr, réf. bw9838.